

1

Jacques Wynants
rue Carl Grün, 54
4800 Verviers

Document destiné à ma famille et aux Archives communales ((JF. Potelle)

pour disposition de mes archives personnelles après ma mort

Situées où ?

Dans mon bureau,
dans la « petite chambre » du premier étage,
dans le garage.

Comment les reconnaître ?

Tous les dossiers, boîtes, sachets...concernés possèdent une petite pastille rouge, le plus souvent dans le coin supérieur gauche. Parfois, dans un box, toutes les fardes sont revêtues de la pastille, parfois aussi, il y en a une seule sur le box, ce qui signifie que le tout est concerné.

Si, à l'intérieur d'une boîte...certains documents sont munis d'un post-it jaune, cela veut dire que ces documents ne font pas partie du lot et doivent revenir à la famille.

Dans mon bureau, dans l'armoire métallique, j'ai mis une pastille rouge sur les trois premières planches, car tout leur contenu est visé, puis une autre, avec restrictions, sur la quatrième planche où il n'y a que deux ou trois fardes.

Le cas des archives de la Seconde Guerre :

Dans l'armoire métallique de mon bureau que je viens d'évoquer ici plus haut, se trouvent les archives auxquelles correspondent les fichiers situés sur l'étagère voisine : 22 bacs à fiches, comportant une partie par thème, matière et une autre par personnages. Les documents de l'armoire métallique ont tous été fichés.

Par contre, dans la « petite chambre » du premier on trouvera une quinzaine de boîtes d'archives, classées par thème, *mais dont le contenu n'a pas fait l'objet de fiches.*

Pour le classement, on se référera à la feuille jointe au présent document (« Classement archives 2e GM »).

Origine des documents :

donnés, achetés, légués, retrouvés par moi dans des archives officielles, au CEGESOMA, archives Verviers, Waremme...ou venant de particuliers qui connaissaient mon intérêt.

Tous ont été acquis honnêtement.

L'échevin Gaspard m'a donné ses papiers.

Un responsable FGTB, Auguste Lecomte, m'a prêté les archives UTMI-CGTB pour microfilmage (les microfilms se trouvent au CEGESOMA) puis, quand j'ai voulu les ramener, m'a dit de les garder si cela m'intéressait. . Ces papiers se trouvent dans mon kit-bag militaire dans le garage. Au cas où la « famille » socialiste objecterait, je vous conseille de les rendre (Institut Emile Vandervelde ou autre).

A remarquer que les petits classeurs de documents bancaires n'ont pas été microfilmés

Documents originaux venus de l'adm. comm. de Verviers : reçus en don quand on a trié les archives après la fusion des communes. Il y avait des doubles, des triples, des quadruples qui m'ont été donnés par la responsable de l'époque, Mme Rutten, avec qui j'ai beaucoup travaillé.

JOC de Verviers et CSC de Verviers : ces papiers m'ont été donnés respectivement par Jean Schreuer, secrétaire du MOC régional et ancien dirigeant jociste, et par mon père, alors secrétaire fédéral de la CSC. Avant liquidation à la poubelle.

Papiers concernant le musicien Vieuxtemps : reçus d'une dame (Janine Baurang), voisine de M. de Thier(Heusy, famille de « La Meuse ») et impliquée dans la liquidation des biens, lui descendant d'un de Thier qui avait fait partie des mécènes du jeune Vieuxtemps. D'ailleurs, l'une ou l'autre boîte d'archives journaux en ma possession est constituée de journaux retrouvés chez M. De Thier.

Beaucoup de personnes m'ont contacté en demandant si telle et telle chose m'intéressait. C'est ainsi que s'est constitué mon stock.

Un certain nombre de documents (dans la « petite chambre du premier »), viennent de mon père, spécialement intéressé par l'histoire sociale. Il y a des textes de lui, mais aussi des brochures, parfois très rares.

Une vieille institutrice m'a fait donner aussi des coupures de presse et documents sur Verviers.

Fernand Braipson, architecte à Theux, ancien de l'AS , m'a toujours beaucoup aidé . Un notaire theutois était mort. On trouve des documents de son prédécesseur à cette étude, notamment les rapports de réunion du conseil de discipline des notaires de l'arrondissement. Ceci concerne l'époque de guerre. Il me les propose. Je dis oui, naturellement.

Pour les livres qui se trouvent dans des box, : il y en a pas mal sur la Première Guerre. Ils m'ont été proposés par des personnes qui connaissaient mon intérêt pour l'histoire.

Mon beau-frère, jeune vicaire à Esneux, organisait avec les scouts des collectes de vieux journaux (1966-1970 environ). Esneux-Tilff avaient été des lieux habités par des bourgeois, abonnés à de multiples publications. Cela aussi m'a aidé à constituer la collection.
Etc., etc.

Précautions pour la confidentialité :

Globalement parlant, les utilisateurs sont invités vivement à respecter les règles de confidentialité quand cela s'impose. Voir comment utiliser les listes de suspects, les documents de l'auditorat général, les témoignages que j'ai recueillis (armoire métallique de mon bureau, quatrième planche, trois classeurs).

Il y a beaucoup de choses gênantes que j'ai connues à propos de telle ou telle personne et je n'en ai jamais parlé.

On peut aussi évoquer des personnes controversées en ne citant qu'une initiale, le but de l'historien n'étant pas de clouer des personnes au pilori mais de comprendre et d'expliquer

Documents relatifs à ma famille :

Bien que j'aie procédé à un balayage préliminaire, il se pourrait qu'il reste encore quelques documents très familiaux (je ne parle pas ici par ex. des correspondances de mon père relatives à la JOC, à sa captivité ou à son après-guerre). Il faudrait les rendre à la famille qui déciderait alors si vous pouvez les garder ou non.. J'ai déjà tout fouillé et sorti des choses que j'ai intitulées « Personalia ». Si elles se trouvent dans l'armoire, à vous de les rendre à la famille.

De même, si d'aventure il restait dans les boîtes, box..., des objets, enveloppes ou autres qui ne sont manifestement pas historiques et ont été égarées là, il vous incomberait de les rendre à la famille.

Dénomination du fonds :

Vous donnerez à ce fonds le nom que vous voudrez, sachant bien qu'il y a eu deux Jacques Wynants : mon père et moi et que ce fonds contient des documents de ces deux personnes.